

## Les engagements de Sicavonline

### Qui sommes-nous ?

Sicavonline est une société anonyme au capital de 4 301 808 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 423 973 494, dont le siège social est sis Village 5 - 50 Place de l'Ellipse – CS 50053 - 92985 Paris – La Défense Cedex.

Sicavonline est un Prestataire de Services d'Investissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 19253 pour réaliser les services de réception et transmission d'ordres et conseil en investissement et supervisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 ainsi que par l'Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02.

Le service de réception et transmission d'ordres est l'activité exercée par un prestataire de services d'investissement qui, pour le compte d'un investisseur, transmet à un prestataire habilité (teneur de compte-conservateur) des ordres portant sur la négociation d'instruments financiers en vue de leur exécution.

Le service de conseil en investissement consiste à fournir des recommandations personnalisées à un investisseur concernant une ou plusieurs transactions portant sur des instruments financiers.

Détenue par Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas ([www.ageas.com](http://www.ageas.com)), Sicavonline est une plateforme qui vous permet de bénéficier d'une large gamme de solutions d'investissements chez de nombreux partenaires à des conditions négociées.

Elle met à disposition :

- des produits d'investissement sur les marchés financiers (PEA, PEA-PME et Compte Titres), une large gamme d'instruments financiers ;
- des solutions d'investissement en immobilier indirect ou « pierre-papier » (SCPI) ;
- et des produits de capital investissement (FIP, FIP Corse et Outre-Mer, FCPI, FIP) qui permettent de diversifier ses investissements et de bénéficier d'avantages fiscaux.

Vous avez la possibilité de gérer vous-même vos avoirs, auquel cas Sicavonline vous fournira uniquement des services de réception et transmission d'ordres, ou bien de bénéficier d'un conseil personnalisé, dans le cadre de la fourniture d'un service de conseil en investissement de la part de Sicavonline, si vous le souhaitez.

Dans le cadre du conseil en investissement, Sicavonline propose une sélection de qualité de produits financiers, de partenaires de gestion et de solutions financières. Sicavonline fournit ainsi un service de conseil en investissement non indépendant. Les solutions analysées appartiennent aux trois catégories de produits financiers précitées. Dans ce cadre, Sicavonline propose un conseil dans la durée. Ainsi, les conseillers prennent attache au moins une fois par an avec leurs clients qui reçoivent par ailleurs un rapport annuel sur le service fourni.

Il est précisé que Sicavonline a également mandaté un agent lié, la société Ageas Patrimoine, Société par Actions Simplifiée au capital de 899.160 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 775 659 238, dont le siège social est sis Village 5 - 50 place de l'Ellipse – CS 30024 – 92985 Paris – La Défense Cedex. Société de courtage et Agent lié de PSI inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07028562, Habilitée à réaliser des transactions sur immeubles et fonds de commerce, titulaire de la carte professionnelle n° CPI 9201 2015 000 002 165 délivrée par la CCI de Paris Île de France, *Garantie financière délivrée par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CGEC) – 16, rue Hoche – TSA 39999 – 92919 Paris La Défense Cedex.*

Sicavonline est également courtier en assurance et intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, inscrit à l'Orias sous le numéro 18001256 immatriculation qui peut être vérifiée sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr). L'autorité de contrôle est l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

## Toujours privilégier vos intérêts

Toutes les actions de Sicavonline sont dictées par la volonté de privilégier les intérêts des clients. Toutes les mesures sont prises pour éviter tout conflit d'intérêts qui pourrait vous desservir.

Le Règlement général de l'AMF impose l'identification de tous les conflits d'intérêts et la mise en place de procédures et de contrôles afin de servir au mieux les intérêts des clients. On parle ainsi généralement de conflits d'intérêts lorsqu'une personne doit prendre certaines décisions dans l'intérêt exclusif d'une autre personne, alors même que les décisions qu'elle doit prendre sont susceptibles d'avoir un impact sur ses intérêts propres ou sur les intérêts de tiers. Dans ce cadre, Sicavonline détecte les situations susceptibles de donner lieu à des conflits d'intérêts en veillant à ce que ses collaborateurs :

- Agissent de manière honnête et équitable en servant au mieux les intérêts du client ;
- Fassent preuve du degré d'indépendance requis vis-à-vis du client.

Dans le cas où des conflits d'intérêts n'auraient pu être résolus, Sicavonline s'engage à informer ses clients afin que ces derniers agissent en connaissance de cause. La politique complète de prévention, de détection et de gestion des conflits d'intérêt est disponible sur demande auprès de Sicavonline.

## Respecter la réglementation

Les lois et règlements en vigueur ont notamment vocation à protéger les intérêts des investisseurs. Sicavonline attache donc une grande importance à leur respect. Dans ce cadre, notre service conformité peut être amené à vous demander des précisions supplémentaires afin de s'assurer du caractère approprié ou adéquat, selon le service fourni par Sicavonline, de l'investissement envisagé.

Afin de se conformer à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, notre service conformité pourra également vous demander des informations, notamment sur l'origine des fonds et, dans certains cas, des pièces justificatives.

## Défendre la confidentialité de vos informations

En tant que prestataire de services d'investissement, Sicavonline se doit de connaître parfaitement la situation familiale et patrimoniale des clients, ainsi que leur connaissance et leur expérience en matière de produits financiers. Ces informations relèvent de la sphère privée et doivent demeurer confidentielles. Les équipes de Sicavonline, soumises au secret professionnel, s'engagent à tout mettre en œuvre pour vous garantir cette confidentialité.

Ces informations doivent en outre être mises à jour régulièrement. Aussi, votre distributeur peut être amené à vous demander périodiquement une actualisation de ces informations. Conformément à la législation, vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement et le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à [dpo@sicavonline.fr](mailto:dpo@sicavonline.fr) ou Sicavonline - Délégué à la protection des données - 50 place de l'Ellipse – CS 50053 - 92985 La Défense Cedex.

Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez fournies lorsqu'elles sont dans un format structuré et nécessaires à l'investissement ou lorsque votre consentement était requis.

## Traiter vos éventuelles réclamations

En cas de réclamation, nous vous invitons à vous adresser au Correspondant Réclamation à l'adresse suivante : Sicavonline - Correspondant Réclamation – 50 place de l'Ellipse – CS 50053 – 92985 La Défense Cedex, ou par mail à : [reclamations@sicavonline.fr](mailto:reclamations@sicavonline.fr). Dès réception, nous mettrons tout en œuvre pour vous apporter une réponse. Nos services s'engagent, à compter de la réception de votre réclamation, à en accuser réception dans un délai de dix jours et à y apporter une réponse dans un délai de deux mois sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Si ces voies de recours internes n'aboutissent pas, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02.

## Proposer une tarification transparente – informations sur les rétrocessions perçues par Sicavonline (Selon l'article 314-16 du règlement général AMF) - En vigueur au 27 juin 2018

Vous trouverez ci-dessous des informations décrivant le partage des rémunérations des différents professionnels impliqués lorsque vous souscrivez à l'un des produits et / ou services suivants.

### PRODUITS ET SERVICES ASSOCIÉS À L'OUVERTURE D'UN COMPTE-TITRES / PEA / PEA-PME

#### CONCERNANT LES ORDRES SUR ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Les **droits d'entrée** payés par les clients de Sicavonline aux sociétés de gestion sont les suivants :

- S'agissant des OPC pour lesquels Sicavonline a négocié ces droits d'entrée avec les sociétés de gestion, les droits d'entrée sont compris entre 0% à 1.8% du montant souscrit.
- A défaut d'accords négociés avec les sociétés de gestion, les droits d'entrée sont ceux indiqués dans le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de chaque OPC concerné. Les prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de Sicavonline, ainsi que sur le site internet des sociétés de gestion concernées.

Les droits d'entrée payés par le client aux sociétés de gestion sont intégralement reversés à Sicavonline.

Les **frais de gestion**. Sicavonline reçoit des rétrocessions récurrentes de frais de gestion, déjà incluses dans les frais de gestion prélevés par la société de gestion. Ces rétrocessions sont versées par les sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation des OPC qu'elles gèrent. Les taux de ces rétrocessions sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Frais de gestion rétrocédés* à Sicavonline par la société de gestion (valable au 1er juillet 2014)	Minimum	Maximum
OPC "Actions françaises"	0,32%	1,10%
OPC "Actions de pays de la zone euro"	0,33%	1,40%
OPC "Actions des pays de l'Union Européenne"	0,13%	1,40%
OPC "Actions internationales"	0,15%	1,40%
OPC "Obligations et autres titres de créance libellés en euro"	0,08%	0,95%
OPC "Obligations et autres titres de créance internationaux"	0,12%	0,64%
OPC "Monétaires court terme et monétaire"	0,00%	0,36%
OPC "de fonds alternatifs"	0,13%	1,25%
OPC "Fonds à formules"	0,08%	0,58%
OPC "Diversifiés"	0,33%	1,30%

\* Les frais de gestion sont calculés sur la base des encours détenus par les clients sur chaque fonds concerné. Se reporter au prospectus et au DICI de l'OPC pour toute information relative aux frais de gestion

## CONCERNANT LES ORDRES SUR ACTIONS, OBLIGATIONS, TRACKERS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS (HORS ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF)

Les frais de transactions payés par les clients comprennent les commissions de mouvements et les frais d'intermédiation versés au CIC en sa qualité de prestataire de services d'investissement et de teneur de compte, ainsi que les commissions de réception-transmission d'ordres (RTO) versées à Sicavonline. Ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Frais de transaction			
Actions, Warrants, Obligations, Droits :	Commission de mouvement versée au CIC	+	Frais d'intermédiation : modalités de répartition
			Frais de courtage versés au CIC
France, Belgique, Pays-Bas	5 € HT		0,10 % HT (Min. 2 € HT) / 0,20 % HT (Min. 4 € HT)
Canada (cours > 10 CAD)	20 € HT		0,15 % HT (Min. 50 CAD HT) / 0,20 % HT (Min. 4 € HT)
Canada (cours < 10 CAD)	20 € HT		0,30 % HT (Min. 50 CAD HT) / 0,20 % HT (Min. 4 € HT)
Autres pays	20 € HT		0,15 % HT (Min. 25 € HT) / 0,20 % HT (Min. 4 € HT)

## CONCERNANT LE SERVICE DE TENUE DE COMPTE-CONSERVATION FOURNI PAR CIC

Des **droits de garde** sont prélevés annuellement par CIC. Ces droits de garde sont au maximum de 0,20% HT du montant total des avoirs conservés tels qu'évalués au dernier jour de bourse du mois d'avril (avec un minimum de 80 euros HT). Ces droits de garde sont reversés par CIC à Sicavonline, déduction faite d'un montant conservé par CIC, correspondant à 0,06% HT du montant des encours soumis aux droits de garde (avec un minimum de 50 euros HT).

Des frais de tenue de compte seront prélevés mensuellement par CIC. Ils s'établissent à 2,22 € TTC/mois pour les clients optant pour le relevé Internet, et à 3,36 € TTC/mois pour les clients optant pour le relevé postal.

### Simulations :

Hypothèse 1 : Vous disposez d'un compte-titres de 40 000 € et vous effectuez 5 ordres sur des fonds actions par an :

Tarification				
5 fonds actions pour 40 000 €				
Hypothèse frais courants du fonds 2 %/an				
	En %	Rétrocessions	En valeur absolue	Rétrocessions
Droits d'entrée (non acquis à l'OPC) <i>Exemple : dans le cas d'un fonds action</i>	1,80%	100%	720 €	720 €
Frais courants <i>(Prélevés annuellement)</i>	En fonction du Prospectus / DICI <i>Dans le cas de frais courants à 2%</i>	90%	Frais courants: 800 €	720 €
Frais de tenue de compte (HT)	Non applicable	Non applicable	1,85 € /mois si par internet 2,80 € /mois si par voie postale	0 €
Droits de garde <i>(Prélevés annuellement)</i>	0.20%	0.14%	80 €	56 €
	<i>Minimum de 80 €</i> <i>Maximum de 600 €</i>	<i>min 30€</i>	<i>Minimum de 80 €</i> <i>Maximum de 600 €</i>	<i>minimum 30€</i> <i>maximum 550 €</i>
<b>TOTAL</b>			<b>1 622 €</b>	<b>1 496 €</b>
Si offre conseil « Portfolio »	Non applicable			
Si offre conseil « Advisory »	Offre conseil « Advisory » à partir de 100 000 € en compte-titres (et 200 000 € d'avoirs financiers) : 0,5% pour 100 000 € investis soit 500 €			

Hypothèse 2 : Vous disposez d'un compte-titres de 40 000 € et vous effectuez 4 ordres sur des titres vifs français par an :

Tarification				
4 achats / vente de Titres vifs (Français)				
pour 40 000 €, soit 10 000€ chacun				
	En %	Rétrocessions	En valeur absolue	Rétrocessions
Commissions de mouvement	Non applicable	Non applicable	De 5 € par titre soit 20€ HT pour 4 titres	0 €
Frais de courtage	De 0,10 % avec un minimum de 2€	0 €	10 € par achat-vente soit 40 €	0 €
Frais de tenue de compte (HT)	Non applicable	Non applicable	1,85 € /mois si par internet 2,80 € /mois si par voie postale	0 €
Frais de RTO (HT)	0,20% <i>Minimum 4€ HT</i>	100%	20 € par achat-vente soit 80 €	80 €
Droits de garde <i>(Prélevés annuellement)</i>	0,20%	14%	80 €	56 €
	<i>Minimum de 80 €</i> <i>Maximum de 600 €</i>		<i>Minimum de 80 €</i> <i>Maximum de 600 €</i>	<i>min 30 €</i> <i>max 550 €</i>
<b>TOTAL (si relevé internet)</b>			<b>242 €</b>	<b>136 €</b>

## SOUSCRIPTION À DES FIP, FCPI

Lorsque vous souscrivez à des parts de FIP, FCPI, vous versez des frais ponctuels (ex. droits d'entrée), ainsi que des frais récurrents (ex. frais de gestion), et potentiellement des frais de constitution, des frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations, ou encore des frais de gestion indirects.

Pour les FIP et FCPI de notre gamme, vous trouverez ci-après les valeurs maximales des Taux de Frais Annuels Moyens (TFAM) gestionnaire et distributeur : entre 3,88% et 5,54% TTC. Le TFAM gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, du total des frais et commissions énoncés précédemment prélevés tout au long de la vie du fonds, y compris prorogations.

Vous trouverez les informations sur la tarification dans le DICI ou Prospectus.

Pour un investissement de 10 000 € si la détention est faite en nominatif pur, les frais annuels sont les suivants pour un produit :

Investissement de 10 000 € en nominatif pur	
TFAM* maximal : Taux de Frais Annuels Moyen	4.71 % TTC
Frais exprimés en euros et par an	471 € TTC

Pas de frais de Réception et Transmission d'Ordres (RTO).

Si la détention est faite en nominatif administré sur notre produit compte-titres, des droits de garde et des frais de tenue de compte s'appliquent :

Investissement de 10 000 € en nominatif administré	
TFAM* maximal : Taux de Frais Annuels Moyen	4.71 % TTC
Frais exprimés en euros et par an	471 € TTC
Frais liés au compte-titres énoncés ci-dessus (DDG, frais de tenue de compte)	50,64 € TTC <i>Impact du minimum obligatoire : 122,64 € TTC</i>
<b>TOTAL (TTC)</b>	<b>593,64 €</b>

La société de gestion rétrocède à Sicavonline, au titre de la commercialisation de la distribution de parts de FIP, FCPI, tout ou partie des frais ponctuels versés par le client à la société de gestion concernée ainsi que, le cas échéant, les frais récurrents versés par celui-ci, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Produit	Type de frais	Type	Rétrocessions perçues par Sicavonline
FIP et FCPI	Droits d'entrée	Ponctuels	2% TTC du montant de la souscription
	Frais de gestion et fonctionnement annuels	Récurrents	De 1,10% à 1,50% TTC

## SOUSCRIPTION À DES SCPI

Lorsque vous souscrivez des parts SCPI, vous versez des frais ponctuels, ainsi que des frais récurrents, dont le détail est précisé dans le tableau ci-dessous.

Pour les SCPI de notre gamme, les commissions de souscription sont comprises entre 3% et 12,56% TTC du montant de la souscription. Les commissions de gestion annuelles sont comprises entre 12% et 15% des recettes brutes annuelles.

Pour un investissement en SCPI de 10 000 €, les frais par SCPI de notre gamme sont les suivants :

Produit	Type de frais	Si vous sortez après 1 an		Sur la période de détention recommandée		dont rétrocessions distributeur	
		%	€	%	€	%	€
Pierre Privilège	Coûts totaux	10,59%	1 059 €	9 ans		7,29% *	729 € *
				23,34%	2 334 €		
LF Opportunité Immo	Coûts totaux	11,27%	1 127 €	9 ans		7%	700 €
				29,42%	2 942 €		
LF Grand Paris Patrimoine	Coûts totaux	9,67%	967 €	9 ans		6,48%	648 €
				23,07%	2 307 €		
Eurovalys	Coûts totaux	17,79%	1 779 €	9 ans		9%	900 €
				116,52%	11 652 €		
Renovalys Patrimoine	Coûts totaux	22,43%	2 243 €	17 ans		9%	900 €
				36,51%	3 651 €		
Épargne Pierre	Coûts totaux	15,16%	1 516 €	10 ans		5% **	500 € **
				43,56%	4 356 €		
Primopierre	Coûts totaux	14,58%	1 458 €	10 ans		7%	700 €
				40,95%	4 095 €		
Primovie	Coûts totaux	15,49%	1 549 €	10 ans		7%	700 €
				63,25%	6 325 €		
Edissimmo	Coûts totaux	11,05%	1 105 €	8 ans		5%	500 €
				42,71%	4 271 €		
Altixia Commerces	Coûts totaux	5,99%	599 €	9 ans		1,25% + 4,50% loyers	125 € + 450 € loyers
				68,12%	6 812 €		

\* La SCPI Pierre Privilège donne lieu également à une rétrocession sur les commissions de gestion

\*\* La SCPI Épargne Pierre donne lieu également à une rétrocession sur les encours apportés par l'intermédiaire

La société de gestion rétrocède à Sicavonline, au titre de la commercialisation de la distribution de parts de SCPI, tout ou partie des frais ponctuels ainsi que, le cas échéant, les frais récurrents, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Produit	Type de frais	Type	Rétrocessions perçues par Sicavonline
SCPI	Commissions de souscription	Ponctuels	De 5 à 9% du montant de la souscription
	Commissions de gestion annuelle	Récurrents	Aucune rétrocession*

\*Sauf pour la SCPI Pierre Privilège pour laquelle Sicavonline perçoit une rétrocession de 20% annuel des recettes locatives

## Conseil en investissements

Lorsque vous souscrivez aux services de conseil en investissements, la tarification applicable est la suivante :

- offre « Portfolio » : le conseil n'est pas facturé, cf. rubrique estimation des frais en compte-titres et autres solutions proposées (FIP, FCPI, SCPI) ;
- offre « Advisory » : des honoraires de conseil à la mesure de vos besoins de 0,5% HT jusqu'à 1 000 000 € par semestre et 0,3% HT par semestre pour les avoirs au-delà, calculés au prorata temporis de la période effective du service, en fonction du nombre de mois sur la valeur des avoirs en compte titres et PEA au 31 décembre et au 30 juin.

Concernant les deux offres, la tarification présentée dans les rubriques précédentes du présent document s'applique.

## Votre droit d'accès aux informations détaillées

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, vous pouvez à tout moment demander à Sicavonline des précisions supplémentaires quant à la nature et au montant des commissions perçues et versées par celle-ci. Les rétrocessions de commissions reçues et versées par Sicavonline peuvent évoluer. Le détail de ces rétrocessions peut être obtenu à tout moment sur le site internet de Sicavonline à l'adresse : [www.sicavonline.fr](http://www.sicavonline.fr), ou être obtenu sur simple demande écrite. Vous pouvez contacter Sicavonline par email à l'adresse suivante : [info@sicavonline.fr](mailto:info@sicavonline.fr).